

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

L. O. DAVID : REDACTEUR-PROPRIETAIRE.

BUREAUX : 25 RUE STE-THERESE.

W. F. DANIEL : ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATION.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Parait tous les samedis. Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

ABONNEMENT.

Un an \$1.00
Six mois \$0.50

Le numéro 2 Cents.

PAYABLE D'AVANCE.

W. F. DANIEL,
ADMINISTRATEUR

FEUILLETON DE "LA TRIBUNE"

N. 5

L E

JOUEUR D'ORGUE

PAR

AUGUSTE SNEIDERS.

IV

Suite.

Neuf heures sonnaient à la tour du village.

Cet avertissement de la cloche, plus que le bruit qu'ils avaient cru entendre, rappela Régine à elle. Elle balbutia d'une voix émue : « Bonne nuit ! Guillaume ! » Salut auquel le jeune homme répondit d'une voix plus tremblante encore, et elle s'éloigna d'un pas rapide. Depuis longtemps elle devait avoir atteint le château, que Guillaume était encore comme cloué à la même place.

Elle ne l'a pas compris ! soupira-t-il ; et, le cœur oppressé, il rentra chez lui.

Quelques instants après, Régine se trouvait seule dans sa petite chambre, meublée avec ce luxe qui caractérise la richesse.

Une petite lampe répandait dans la pièce une douce lumière dont les reflets tremblotants venaient se jouer sur le velours des chaises sculptées, les tentures bleues, les fleurs, le piano, un livre de prières ouvert et divers objets étalés sur la table.

Régine prosternée devant un prie-Dieu, les mains jointes, les yeux levés au ciel, pria Dieu de no point permettre que les craintes de Guillaume devinssent des réalités et de ne pas les séparer à jamais. Pendant qu'elle priait, la porte s'ouvrit et la comtesse entra. Elle avait l'air pâle et souffrante. Beggo s'assit dans le fauteuil qui se trouvait devant la table et invita sa fille à venir près d'elle.

Inquiète et troublée, Régine s'approcha de sa mère et lui demanda avec intérêt :

— Qu'y a-t-il donc, mère ?

Beggo caressa un instant la blonde chevelure de sa fille unique, déposa un baiser sur son front virginal

et la pressa dans ses bras en faisant reposer la belle tête de Régine sur son cœur.

— Mon enfant, tu es peut-être étonnée de me voir à cette heure, dit-elle, mais nous ne pouvons causer à l'aise que quand les autres habitants de la maison sont endormis. J'ai beaucoup à te dire, Régine, je ne sais par où commencer... Oh ! rassure-toi, je ne t'apporte point de mauvaises nouvelles !

— Bonne mère !

— Régine, tu as atteint l'âge où je dois te conduire dans le monde, où je dois te donner une fortune et un nom... Tu vois bien que je pense à toi...

Un sourire glissa sur les lèvres de la comtesse, mais, malgré tous ses efforts, elle ne parvenait pas à dissimuler une poignante inquiétude.

— Que veut dire tout cela, mère ? demanda Régine avec angoisse.

— Cela veut dire, mon enfant, que le monde t'attend. La ville et ses fêtes t'invitent. Mademoiselle d'Hilgenoord doit enfin occuper à la cour la place qui revient à son grand nom... Régine, tu vas entrer dans un monde de merveilles jusqu'ici inconnu pour toi... La cour ! Figure-toi l'éclat que répand autour d'elle la famille royale ; imagine-toi le bonheur que tu vas goûter, les enchantements qui t'attendent !...

— Mère ! quittons-nous Hilgenoord ? demanda Régine d'une voix inquiète. C'est que, pour elle, le château solitaire renfermait plus de splendeurs que la ville et la cour.

— Oui, chère enfant, le roi vient à Bruxelles. Toute la noblesse du pays, soucieuse de l'avenir, se presse dans la capitale pour saluer le roi Guillaume. Il y aura des fêtes magnifiques chez des personnages de distinction et à la cour, et c'est là que je veux que tu brilles comme une charmante étoile.

La comtesse émue pressa la blonde tête de la jeune fille contre son cœur.

— Mère, nous sommes cependant si heureuse ici !

— Oh ! là-bas, nous le serons encore plus. Autant la vie est monotone à Hilgenoord, autant elle sera variée en ville. A quoi servent ici la beauté, tes robes splendides, tes bijoux éclatants ? Personne ne les admire ! Là-bas, tout cela sera estimé à sa valeur et tu ne saurais comprendre combien mon orgueil de mère est flatté à la pensée que le roi lui-même regardera avec plaisir l'héritière d'Hilgenoord.

Ainsi la mère essayait d'arracher l'âme tranquille et paisible de Régine du milieu enchanté dans lequel elle vivait encore comme une enfant. Mais tout cela n'avait pas pour la jeune fille l'éclat que Beggo voulait y donner. L'innocente créature était attachée au vieux manoir comme l'hirondelle à son nid. Comme l'oiseau léger, au retour du soleil et de fleurs, elle revenait avec amour au lieu natal, au village où son en-

fance s'était écoulée paisible et radieuse. Elle ne connaissait encore d'autres monde que la maison paternelle.

La mère vit cette hésitation d'un air préoccupé et continua :

— Je ne t'emmène pas seulement, chère enfant, pour te faire briller dans une autre sphère ; mais tu ne manqueras pas d'y rencontrer des cœurs qui te comprendront et t'aimeront.

— Mais, ma mère, ici on m'aime bien tendrement !

— Oh ! pas ainsi, Régine. Au village, il n'y a qu'un sentiment enfantin qui a dominé dans ton cœur. Tu aimais tout ce qui t'entourait. Je parle moi, d'une affection plus intime, plus profonde, qui lierait ton cœur à celui d'un jeune homme...

— Ah !... Comme à Guillaume ?...

La comtesse Beggo rougit et pâlit tour à tour. Elle se mordit les lèvres jusqu'au sang, et il était aisé de voir qu'elle devait s'imposer de grands efforts pour ne pas éclater en entendant prononcer ce nom.

— Quels enfantillages ! reprit-elle avec un rire ironique. Non, ainsi tu peux aimer encore. Le bonheur dont je parle doit revenir à un homme riche, placé dans une belle position et que ton affection rendra heureux au-delà de toute expression. Un jour, cher ange, il te conduira à l'hôtel comme sa fiancée, après t'avoir offert sa fortune et son nom. Ta mère salue avec enthousiasme cette radieuse aurore. Régine, tu m'as comprise ; voilà le vœu de mon âme. En agissant comme je viens de te le dire, tu banniras de mon cœur bien des soucis et bien des souffrances.

Les yeux de la comtesse se remplirent de larmes.

— Mais, chère mère, objecta Régine, toute cette magnificence, tout cet éclat vaudront-ils bien la paix dent nous jouissons. Ne m'as-tu pas dit toi-même que nous pouvions la ville, parce que nous ne pouvions y trouver le bonheur ? que...

— Oui, Régine, il y a longtemps de cela, le bonheur nous fuyait alors ; mais, ici, dans la solitude, mais maintenant, — et la mère appuya sur ces mots, — il n'y a plus que la ville pour nous offrir la félicité... Alors... mais non ! je ne puis te dire cela, Régine. Crois-en ta mère, abandonne-toi doucement à son affection et tu lui épargneras des chagrins cuisants.

— Es-tu donc malheureuse, mère ? demanda la jeune fille en enlaçant de ses bras le cou de la comtesse.

— Non, je ne le suis plus, Dieu m'a donné ton amour après de cruelles épreuves, après m'avoir... privé de ton père... Régine, si jamais on te parlait de ton père, continue-t-elle sur le ton de l'égaré, si jamais on essayait, en ta présence, de ternir son nom, si... Mais où donc sont mes idées ? Je suis folle de tenir de semblables propos. Ne crois rien, ma fille, de tout ce que les méchantes

langues te diront...

— Qu'est-il donc arrivé à mon père ? balbutia Régine. Jamais tu m'as raconté cela, mère.

La comtesse se fit violence.

— Rien ! absolument rien ! Mais ton père avait beaucoup d'ennemis qui veulent le poursuivre jusqu'au-delà de son tombeau.

— Eh bien ! mère, dit aussitôt la jeune fille d'un ton caressant, restons ici, dans ce paisible village, entourés de braves gens qui nous respectent et qui ne cherchent pas à ternir la mémoire de mon pauvre père. Guillaume, le vieux curé, tous les villageois nous aiment bien. La cour peut être belle et brillante, mais si tu savais combien la maison m'est chère. Il me semblera mourir au monde en quittant le château. Non, tu l'as dit : il y a de méchants cœurs qui veulent nuire à la mémoire de mon père, je les hais avant de les avoir vus. Mère, nous n'allons pas dans la capitale, n'est-ce pas ? Nous restons ici ?

— Mon enfant, cela n'est pas possible. Oh ! si je pouvais tout te dire ! Encore une fois, Régine, obéis-moi aveuglément si tu ne veux pas faire mourir ta mère de chagrin. Je t'en supplie, oublie tout ce qui t'est cher, oublie ce qui nous entoure et songe que mon bonheur est dans le monde dont je t'ai parlé.

— Mère ! ne pleure plus ! je te suivrai ! Mais, dis-moi, dois-je donc oublier Hilgenoord, le curé et Guillaume ?

— Conserves-en le souvenir, Régine, comme s'ils étaient morts !

La tête de la jeune fille se pencha tristement sur sa poitrine.

— Tu le veux donc, chère mère ?

— Ma vie, mon bonheur en dépendent.

— Qu'il en soit donc ainsi. Nous irons dans la capitale, mère, nous fréquenterons les fêtes et nous serons heureuses !...

— Excellente enfant !

— ... J'y oublierai qu'il y a ici des êtres qui m'ont chéri dès mes plus tendres années ; j'y chercherai d'autres cœurs qui m'aimeront... Mère ! Guillaume pourra dire à bon droit maintenant que je suis bien ingrate envers lui.

Un sombre nuage se répandit de nouveau sur les traits de la comtesse. Elle consola son enfant sans répéter le nom qui tenait une place si douce dans le cœur de sa fille. Elle l'embrassa passionnément et quitta Régine.

Madame d'Hilgenoord venait de chasser de l'âme vierge et candide de sa fille toutes ces pures, toutes ces naïves illusions que Régine avait pieusement conservées jusque là. La comtesse était elle bien persuadée que la vie nouvelle qu'elle présageait à sa fille serait pour celle-ci une source de bonheur ? Non : et si elle avait voulu parler franchement, elle aurait attribué ce changement bien plus à la pression des circonstances qu'à l'espoir de la félicité qu'elle

faisait miroiter aux yeux de Régine.

Le lecteur le sait déjà ; il y avait une tache sur le blason des Hilgenoord. Pour la faire disparaître dans l'oubli, la comtesse avait quitté avec sa fille unique l'agitation du grand monde. Elle n'y faisait plus que de rares et mystérieuses apparitions. C'était au point que beaucoup de ses anciennes connaissances ignoraient qu'elle eût une fille. Mais maintenant elle voyait qu'un grand danger la menaçait dans l'isolement. Avec sa rare perspicacité, elle avait depuis longtemps épisté l'amour naissant dans le cœur de Guillaume. Son orgueil de noble dame s'en trouva froissé, et elle se disait que d'un mot elle devait rappeler à ce ver de terre l'énorme distance qui le séparait de l'héritière d'Hilgenoord. Mais se rappelant les services que Guillaume lui avait rendus, elle jugea imprudent de les payer d'ingratitude et se résolut à prendre une route à la fois plus tranquille et plus sûre.

Si l'espion, un domestique du château, qui avait suivi ce soir-là les pas de Régine et qui venait de rendre compte de sa honteuse mission, avait pu, en même temps, transmettre à la comtesse les dernières paroles échangées entre les jeunes gens, madame de Hilgenoord aurait été convaincue que la situation était beaucoup plus critique qu'elle ne le supposait.

Après que sa mère se fut retirée dans ses appartements, Régine s'approcha de sa fenêtre et l'ouvrit. Une délicieuse brise vint caresser son front brûlant et, toute rêveuse, elle laissa reposer sa belle tête dans ses mains. Les paroles de la comtesse lui revinrent à l'esprit, et sans les comprendre, elle sentait que de douloureux souvenirs se cachaient derrière ces plaintes. Elle se promit cependant d'obéir, de faire tout ce que désirait sa mère, et, levant ses regards vers le ciel étoilé, elle pria le bon Dieu de bénir celle qui lui avait donné le jour, d'accorder la paix à l'âme de son père, lui par des méchants, et elle supplia le Tout-Puissant de lui pardonner si elle allait songer un peu moins au vieux curé et à Guillaume.

En ce moment une lointaine et douce mélodie se fit entendre et rompit la monotonie du soir. Une voix d'homme, émue et vibrante, chantait un de ces vieux airs de la Campine que la jeune fille semblait fort bien connaître. Cette voix était la voix de Guillaume et la chanson était une de celles que tout enfant elle chantait avec son ami.

« Si les princes peuvent satisfaire leurs souhaits, ils n'en sont pas moins les esclaves de l'homme, mais nous, bergers, nous vivons exempt de soucis dans une paix profonde.

« Si la Cour est riche et ornée, notre chaumière est plus belle, avec ses gazons, ses fleurs, ses arbres entre
(Suite à la quatrième page.)

LA TRIBUNE

MONTRÉAL, 28 JUILLET 1883.

SOUSCRIPTION DE LORIMIER.

Les sommes obtenues jusqu'aujourd'hui, par la souscription de Lorimier s'élèvent à \$1,483 et ont été réparties comme suit :

Mme de Lorimier	\$1000.00
Mme Sanguinet	300.00
Un vieux patriote	90.00
Frais du comité	51.25

\$6441.25

Il reste donc la somme de \$41.75 entre les mains du secrétaire-trésorier.

Nous croyions avoir fini, mais comme nous désirons donner \$200 à la veuve et à la fille du capt. Jalbert et qu'on nous demande une centaine de piastres pour la restauration du monument des victimes, nous allons continuer la souscription.

Nos lecteurs connaissent l'histoire du capt. Jalbert qui se battit à Saint-Denis et subit un procès qui provoqua une émeute dans le palais de justice. Il fut complètement ruiné en 1837.

La Patrie a déjà ouvert une nouvelle liste de souscription :

Balance en mains	\$41.75
La Patrie	10.00
H. A. A. Brault	2.00

Nous n'avons pas eu le temps de nous occuper de cette nouvelle souscription, mais nous voudrions ne pas être obligé, dans ce temps de chaleur, d'organiser des séances.

Nous espérons que les personnes qui n'ont pas encore souscrit vont se hâter de le faire. Que fait-on à St-Hyacinthe, Trois-Rivières et Sorel ? Allons donc ! un petit coup de collier.

* * *

Au moment de mettre sous presse nous recevons avec plaisir les souscriptions qui suivent :

T. De Lorimier	\$10.00
Chrs De Lorimier	10.00
Dr Meunt [L'échovin]	4.00
Dr Marcell [St-Eustache]	

* * *

M. David est allé, mardi dernier, accompagné de M. de Martigny porter à la veuve d'Ambrise Sanguinet la somme de trois cents piastres souscrite en sa faveur. La pauvre femme était émerveillée. Elle qui n'a pas eu un sou dans sa poche depuis des années, elle croyait être le jouet d'un rêve. Elle s'est hâtée de diviser l'argent entre les deux braves hommes qui ont eu soin d'elle, George Hamelin de Montréal et A. Robert de St-Philippe. Mais des précautions ont été prises pour que sa vie soit assurée. George Hamelin était marié à une de ses petites filles et Aldéric Robert de St-Philippe est son petit-fils ; sa mère était sa fille.

Elle a 90 ans ; elle est sourde, mais elle a toute son intelligence et sa mémoire est encore bonne.

La somme de \$300 n'a pas été donnée en entier, un certain montant est resté à la banque pour être remis en temps opportun.

* * *

On l'Europe Artiste journal de Paris :

"QUEBEC. [Canada].—Lundi soir, 18 juin, une foule nombreuse et brillante se donnait rendez-vous à la salle Jacques-Cartier, faubourg Saint-Roch. Une séance toute

"canadienne-française", comme nous disons ici. Il s'agissait de venir en aide à la veuve et aux orphelins de De Lorimier, patriote qui, surpris les armes à la main à la tête des insurgés de 1837-38, dut payer de sa vie sur l'échafaud le crime d'avoir trop aimé son pays. De Lorimier ne fut pas la seule victime ; onze de ses collègues périrent avec lui par la corde, un plus grand nombre furent déportés Bermudes. Cette révolte qui avait pour objet l'affranchissement du Canada, fut ce qu'on appelle un coup manqué : cependant, elle nous obtint beaucoup du gouvernement anglais, nos libertés constitutionnelles, nos franchises, le gouvernement responsable. De là, la vénération dont on entoure la mémoire des patriotes canadiens, qui appartient maintenant à l'histoire. Aussi, le récit navrant que fit hier soir M. L. O. David, écrivain de Montréal, de la mort de De Lorimier, eut-il un vif succès de larmes. En l'écoutant, je croyais lire une page des Girondins. Le dernier repas des condamnés de 1832, où Hindelang—jeune Français qui avait épousé notre cause—montra une gaieté folle, me rappelait le fameux dîner des victimes de Robespierre. La lettre sublime de De Lorimier à son épouse la veille de sa mort, dans laquelle il dit "Mon Henriette ! mes mains enchaînées te donnent adieu..." — me rappelle-t-elle pas aussi la douloureuse épître de Camille Desmoulins à sa Lucile ?

"L'émotion causée par cette leçon d'histoire fut indescriptible. L'auditoire fut du reste maintenu dans cette exaltation patriotique, tantôt par de réjouissantes symphonies de Weber et de Rossini, magistralement exécutées par la Société chorale Ste-Cécile ou par la musique du 8e carabiniers royaux, tantôt à la voix de M. Louis Fréchetto, notre poète national, lauréat de l'Académie Française, qui donna comme primour un poème résumant admirablement l'histoire de son pays. Rappelé à outrance savez-vous ce que fit notre Lamartine canadien, il répéta sa jolie pièce de vers intitulée : "1870", dans laquelle il immortalise, à la manière de François Coppée, un trait qui peint bien l'amour des Français du Canada pour leur mère-patrie ; à la triste nouvelle de la capitulation de Metz, cinq cents gars de Saint-Roch, dirigés par un forgeron à la rude encolure, se présentent un beau jour chez M. le consul de France, lui offrant d'aller se faire tuer sous le drapeau tricolore. Jugez de l'effet d'un tel récit, couché en beaux vers, déclamé en plein Saint-Roch, peut-être en présence de quelqu'un de ces braves qui voulaient aller se battre contre les Prussiens : la salle a failli couler !..."

ULRICO BARTHE.

La Patrie publie la lettre suivante :

Beaubarnois, 3 juillet 1883.
Au Rédacteur de la Patrie, Montréal,

Monsieur,

Dans les quelques lignes que, ces jours derniers, vous avez dédiées à la mémoire de mon père, décédé le 27 juin dernier, (Jean Laberge) et l'un des malheureux dont la sentence a été commuée en un exil perpétuel, à la suite des troubles de

38, vous semblez insinuer (par inadvertance je n'en doute pas) qu'il s'est de lui-même expatrié en Australie, pour échapper aux poursuites de l'autocratie. La vérité est que la sentence de mort portée contre lui a été commuée en un exil perpétuel et que, avec de nombreux compagnons, il a été déporté en Australie.

Vous voudrez bien rectifier, si vous le jugez à propos, et agréer mes sensibles remerciements pour les quelques lignes que vous avez écrites à sa mémoire.

Je suis, etc.,
DR P. LABERGE,
Shérif.

COALITION ET COLLISION.

Que l'Etendard reproche à M. Chapleau d'avoir vendu le chemin de fer du Nord nous comprenons cela, mais qu'il lui fasse un crime d'avoir voulu s'allier aux libéraux, nous paraît moins compréhensible. D'abord il faut avouer que ce n'est pas bien agréable pour les libéraux de s'entendre dire tous les jours que le fait seul de songer à s'allier avec eux constitue un si grand crime. Ce n'est pas agréable et ce n'est pas de nature à engager les libéraux à combattre à côté d'hommes qui ont pour eux tant d'aversion et qui devront, pour être conséquents, leur donner le coup de pied, si jamais ils réussissent à obtenir le pouvoir.

Charmante perspective pour les libéraux !

Ils auraient aidé leurs plus terribles adversaires à détruire ceux qui parmi les conservateurs sont moins éloignés d'eux.

Où nous trouvons surtout que l'Etendard va trop loin c'est lorsqu'il affirme que le but des partisans de la coalition était d'avoir plus de force pour piller la province. Nous protestons contre cette insulte. Nous avons voulu la coalition, nous l'avons demandée, à une époque où nous la croyions seule capable de sauver la province, d'opérer les réformes que requièrent son honneur et sa prospérité. Nous la demandions parce que nous croyions que nous n'avions pas assez d'hommes capables à Québec pour leur permettre de se déchirer, pendant que la province avait tant besoin de leurs forces réunies.

Nous ne comprenons pas comment les libéraux qui étaient pour la coalition peuvent laisser passer sans protestation de pareilles opinions, des assertions aussi injurieuses.

Nous irons plus loin et nous dirons que M. Chapleau lui non plus ne mérite pas le reproche qu'on lui fait à ce sujet.

C'était avant la vente du chemin de fer du Nord. Les deux partis étaient presque d'égale force, la situation financière demandait des remèdes énergiques et la question Laval menaçait de tourner contre le gouvernement une fraction du parti conservateur. Des voix nombreuses s'élevaient de toutes les parties du pays demandant une coalition. Est-il étonnant qu'à ce moment là les conservateurs et les libéraux qui s'entendaient sur la question Laval et sur plusieurs autres points aient songé à s'unir ? Doit-on faire un crime à M. Chapleau d'avoir alors voulu tendre la main à ses adversaires et opérer cette union que tant de bons esprits ont désirée et désirent encore ?

Vous messieurs, qui pensez

que la vente du chemin de fer du Nord est un si grand mal, vous devriez regretter que ce projet de coalition n'ait pas réussi, car il aurait empêché la vente du chemin à des conditions que nous avons souvent désapprouvées.

Nous pouvons affirmer que dans ce temps-là M. Chapleau n'avait pas l'intention de disposer du chemin comme il l'a fait ; s'il l'avait eue, il n'aurait pas songé à faire une coalition qui l'aurait empêché de la mettre à exécution. Pouvait-il ignorer qu'il aurait trouvé parmi les libéraux des obstacles à la réalisation d'un pareil projet ? Non, il y a eu un moment où M. Chapleau a songé à opérer l'union de tous les hommes de bonne volonté pour mettre à exécution un programme vraiment national. C'est plus tard, quand il a constaté l'inutilité de ses efforts, qu'il a cherché d'autres moyens de rétablir la situation financière de notre province et de rester au pouvoir.

Sur quoi comptiez-vous donc vous-mêmes, va-t-on dire, pour remédier à cette situation ? Nous comptions sur la force que l'union des meilleurs hommes des deux partis donnerait au gouvernement pour opérer des réformes impopulaires et obtenir des *better terms*.

Ce qui s'est passé depuis et ce qui se passe encore prouve que ce projet de coalition aurait dû réussir dans l'intérêt de la province.

Croit-on qu'un ministère composé de Chapleau, Mercier, Langelier, Taillon, etc. n'aurait pas eu plus de force et de prestige que le ministère actuel ? Croit-on qu'il n'aurait pas été plus en état de faire de la bonne et grande politique ?

Vous-mêmes, messieurs de l'Etendard, avez-vous quelque chose de mieux à nous offrir ?

Non, n'accusez point M. Chapleau d'avoir eu l'idée de former un gouvernement national qui aurait fait respecter notre province et donné confiance au peuple, car, c'est un bon point en sa faveur et si vous mettez la lutte sur ce terrain, vous nous forcerez de le défendre en nous défendant nous-mêmes.

Il était sérieusement question, il y a quelques jours, de remaniements ministériels. Il n'y a pas doute que MM. Ross et Taillon ont été sondés et il paraît certain qu'ils seraient entrés dans le ministère si au dernier moment des amis charitables ne les en avaient empêchés. On avait espéré que cette combinaison aurait calmé les castors, mais on s'était trompé. MM. Ross et Taillon laissent à désirer, paraît-il, aux yeux des castors.

La grande question maintenant est de savoir ce que va faire M. Mousseau. On assure que son plan est de se faire élire d'abord et d'essayer ensuite de reconstituer son ministère de manière à satisfaire la Chambre ; ce qui ne serait pas difficile, dit-on, vu que les castors ne comptent presque pour rien dans la députation.

Quand bien même il perdrait trois ou quatre sièges avant les prochaines élections, il aurait encore une majorité assez forte pour tenir la mer jusqu'à cette époque.

Quand un homme comme M. Mousseau a trois ans devant lui, c'est énorme et ceux qui croient qu'il songe à résigner ne le connaissent pas. La résignation est celle de toutes les vertus qu'il possède le moins.

Mais ses amis politiques ne voient pas les choses du même oeil, ils croient bien que M. Mousseau peut tenir encore trois ans avec la Chambre qu'il a, mais ils se demandent dans quel état il laissera la barque qui l'aura porté.

Quelques-uns étaient d'opinion que plutôt de risquer une défaite à Jacques-Cartier, M. Mousseau devait se retirer et faire place à M. Taillon, à M. Bossé ou à M. le juge Mathieu. Comme M. Mousseau ne paraissait pas même les comprendre, bien leur fallut de rentrer leurs projets.

Paul de Cassagnac a été censuré et expulsé de la Chambre pour quinze jours. Il le méritait bien ; il avait insulté de la manière la plus grossière les deux principaux membres du gouvernement. Pour qu'un homme comme Paul de Cassagnac puisse commettre de pareilles extravagances, il faut que les Français en général soient bien incapables de se gouverner. Dans tous les cas, de pareils excès ne sont pas de nature à populariser l'empire dont de Cassagnac est le partisan acharné. Il ferait mieux de moins parler de religion et d'en montrer un peu plus dans ses actes et ses paroles.

Ces gens là sont les mêmes partout, ils font plus de tort que de bien aux causes qu'ils représentent ou qu'ils défendent. A notre époque celui qui prêche a besoin de pratiquer un peu ce qu'il enseigne.

L'adoption du comte de Paris par le comte de Chambord n'est pas une chose nouvelle.

Il en était question en 1849, c'est-à-dire il y a trente-quatre ans.

A ce moment, le fils aîné du duc d'Orléans entra dans sa onzième année, et il était fort enfant, comme on dit.

C'était à Claremont, en Angleterre, dernier refuge du vieux roi Louis-Philippe.

Deux députés de Frobisdorf vinrent apprendre à l'ancien monarque que la fusion était faite, et ils demandèrent à en instruire le comte de Paris, successeur présomptif d'Henri V.

Fort bien, messieurs, répondit Louis-Philippe en souriant avec un peu de tristesse, vous allez lui apprendre ce grand fait ; mais, avant ça, laissez-le finir sa partie de cheval fondu. Voilà ce qu'il y a de plus sûr pour lui, en ce moment.

Mes remerciements à M. J de L. Taché pour l'envoi du rapport annuel de la "Société d'Industrie Laitière de St-Hyacinthe. Ce rapport que nous avons parcouru à la hâte nous paraît renfermer des renseignements précieux pour ceux qui s'intéressent au succès de cette industrie nationale.

Aucune personne désirant vendre les ouvrages suivants, pourra s'adresser à A. B. Longpré, No. 51, Rue St Vincent, Montréal, savoir :

Relation d'un voyage à la côte du Nord-Ouest par G. Franchère.

Rapport des missions du diocèse de Québec.

La Revue Canadienne no. 12 [décembre 1871] du vol. 8 et les nos 1 et 2 (Janvier et Février 1872) du vol. 9.

HISTOIRE DE FOUS.

On a maintes et maintes fois découvert d'aimables gredins qui simulaient la folie, et je me rappelle à ce propos un fait qui me fut conté, il y a quelques années, par un mien ami, alors interne à Bicêtre.

Un individu, prévenu d'un assassinat, eut un accès de folie terrible, en pleine audience de la cour d'assise.

Des médecins aliénistes l'examinèrent et le reconnurent atteint d'aliénation mentale.

On l'envoya à Bicêtre. Pendant deux mois, sa folie, d'une espèce spéciale, ne se démentit pas un seul instant : elle suivit même ses phases normales et il était devenu un intéressant sujet d'études pour les maîtres comme pour les élèves.

Un jour, comme le chef de service le faisait voir à un confrère de province et lui expliquait ce cas intéressant, il partit d'un formidable éclat de rire et s'écria :

—Ea voilà assez ! Vous ne voyez donc pas que je me f..... de vous depuis deux mois. Seulement, je finirai par devenir fou réellement à ce jeu-là. J'aime mieux être guillotiné. Faites prévenir le procureur impérial que je suis prêt à faire des aveux. C'est égal..... pas forte, messieurs les médecins, ni vous non plus, messieurs les internes !

Mon ami me servit le plat tout chaud, l'affaire s'était passée le matin même.

Il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité et répliqua à l'arrêt :

—J'aime mieux le baigne que la "sûreté" de Bicêtre.

Ce qu'il avait fallu d'énergie à ce coquin pour jouer jusqu'au bout son rôle de fou est chose incroyable.

Je connais un autre exemple de cette énergie.

Surcouf, le corsaire malouin avait été pris par les Anglais. On sait comment nos prisonniers étaient traités sur les pontons anglais.

La folie y devait fréquente. Dans ce cas, on plaçait le fou dans une chaloupe et, la nuit on le jetait simplement sur un pont quelconque des côtes de Franco.

Surcouf n'était pas un prisonnier vulgaire ; il s'était déjà échappé deux fois ; on le veillait donc d'une manière particulière, on s'attendait à quelque ruse de sa part.

Tout à coup, on s'aperçoit qu'il devient rêveur, solitaire ; qu'il ne mange plus.

Bon ! on te veille, mon camarade !

Un matin, un petit jour, un "kokoriko !" effroyable sbranle tout le ponton.

On regarde, c'était Surcouf qui marchait en sautant sur un pied ; à la façon des coqs.

Il est fou ! Il se figure qu'il est coq, marche comme un coq, mange comme un coq, à coups de tête dans la gamelle ; il ne se sert plus de ses mains et répond à tout ce qu'on lui dit par le cri du coq.

Va toujours, farceur, on verra bien.

Chaque soldat anglais, en passant près de lui, lui allonge, par manière d'épreuve, un coup de poing qui le met en sang, il pousse son "kokoriko !"

La nuit on le réveille en sursaut, on le piquant avec une pointe de baïonnette : "kokoriko !"

Après une dizaine de jours d'épreuves, on a la conviction qu'il est bien fou :

On le lance dans la cale, où se trouve un fou furieux enchaîné. Malheureusement la chaîne est un peu longue ; il attrape Surcouf au passage et lui arrache avec ses dents, un lambeau de chair sur l'épaule.

Impassible, Surcouf pousse son "kokoriko."

Une nuit, on le jette, avec la bête féroce qu'on attache au mât, sur une chaloupe et l'on se dirige vers la côte française, où ils sont abandonnés tous les deux.

Ah ! si les matelots Anglais avaient eu l'idée, une fois à quelques encablures de la rive, de jeter un coup d'œil sur leurs deux prisonniers, ils auraient eu un étrange spectacle.

Les deux fous s'étaient jetés dans les bras de l'un et de l'autre, en poussant des hurlements de joie.

Le fou furieux était lieutenant de Surcouf et la comédie avait été concertée entre eux.

Les Anglais, quelques jours après, leur payèrent cher leurs souffrances.

Z.

Nouvelles Diverses.

—Henri Heine, disent les uns, battait sa femme. C'est sa femme qui le battait, prétendent d'autres.

Les uns comme les autres ont peut-être raison ; en tous cas, voici l'anecdote que raconte M. Weill et qui prouve que le ménage n'était pas toujours d'accord :

Un jour, Heine, jaloux de l'amour de sa femme pour sa perruche, qu'elle adorait, me dit :

—Je vais la lui empoisonner ; mais pour Dieu, ne lui dites rien, je serais perdu dans son esprit pour toujours !

Je lui achetai donc du persil et le lui remis en cachette.

Ce jour-là nous dinâmes dehors ensemble dans un restaurant. Rentrés rue Bleue, car Heine, prévoyant une scène, me pria de rentrer avec eux. Mathilde, trouvant sa perruche morte, poussa un cri terrible, un vrai cri du cœur ; puis, se pâmant et comme s'il n'y avait qu'elle, en présence de son mari et de moi, elle se roula sur le parquet en sanglotant et en criant :

—Me voilà seule au monde !

Nous éclatâmes de rire.

—Comment ! s'écria Heine, je ne te suis donc rien ?

Brusquement alors se leva et prenant l'air d'Alice devant *Bertand*, elle lui dit :

—Rien ! rien ! rien !

Heine riait toujours ; mais, comme je prévoyais une forte scène conjugale, car j'avais déjà assisté à plusieurs batteries et roulements sur le parquet, je m'éclipai.

Le lendemain, la paix était faite, mais ces paroles : « Me voilà seule au monde ! » jaillies involontairement de son cœur comme une source du rocher, ont fait pendant des années le sujet de nos conversations de table. Mme Heine n'a jamais su que son mari avait empoisonné sa perruche. Elle ne lui aurait pas pardonné. Mais lui, au bout de huit jours, lui en acheta une autre, moins jolie, il est vrai, et beaucoup moins

chère, et pour laquelle elle n'eut plus la même passion exclusive.

Une vengeance parisienne.—Le 19 mars dernier, le jury de la Seine acquittait, sur une plaidoirie de M. Farine, un jeune ouvrier nommé Huot, qui avait poignardé sa femme Marthe Wenckler, dans un accès de jalousie.

Les débats avaient révélé que la conduite de cette malheureuse était déplorable ; le mari, pauvre garçon assez inoffensif, avait supporté longtemps, sans se plaindre, les mésaventures conjugales les plus variées. On l'accusait même d'avoir fermé les yeux avec une grande complaisance. Vint ensuite le jour où, dans une révolte tardive, Huot se fit justice à lui-même en tuant l'infidèle.

L'acquiescement fut, on le pense bien, très mal accueilli par la famille de la victime. Une des frères de Marthe, François Wenckler, s'écria même, après la lecture du verdict :

—Beau-frère, le jury t'a fait grâce, mais moi je ne te manquerai pas !

En effet, le 2 avril suivant, François Wenckler rencontrant sur le boulevard Menilmontant, son beau-frère se précipita sur lui. Il venait de passer devant le Père-Lachaise, où sa sœur Marthe est inhumée, et il avait entendu, disait-il, la voix de cette malheureuse crier vengeance.

Assailli par Wenckler, terrassé et loin de tout secours, Huot supplia vainement son beau-frère de l'épargner. François avait ouvert son couteau et répétait :

—Non, non, j'ai juré de te tuer. Tu as assassiné ma sœur et tu as sali sa mémoire, à ton tour de mourir.

Et François Wenckler planta son couteau jusqu'au manche dans l'épaule de son ennemi impuissant.

Huot survécut à cette terrible blessure.

Son meurtrier a comparu le 10 devant le jury.

M. l'avocat-général Bernard a soutenue l'accusation. M. Bonhoure a présenté la défense. Il a été assez heureux pour faire acquitter ce frère corse.

La foule applaudit à ce verdict, et au sortir de l'audience elle a fait à Huot un « petit bout de conduite » dont le pauvre diable se fut bien passé.

Les gardiens de la paix ont dû intervenir pour le protéger.

Bonaparte à Beauport.—Il y a en ce moment à l'asile de Beauport un type assez original d'aliéné. C'est un vieux trouper qui se prend pour Napoléon I et qui cherche à l'imiter dans son costume. Dans ce dessein, il s'est affublé d'un petit bonnet surmonté d'un arc qui représente la puissance, à la poitrine chargée de décorations de ferblanc, porto de villes bottes à l'écuyère avec des pantalons blancs. Pour compléter la ressemblance—ceci n'est probablement pas une ressemblance historique—notre aliéné tient constamment dans sa main un rouleau de papier soigneusement entortillé dans un fourreau en toile cirée. Dans la main gauche, un pot de cirage ; ce pot représente probablement le globe que l'on voit aux mains du vrai Napoléon sur ses portraits. Enfin notre homme porte sur le côté, en bandoulière, un immense portefeuille encore en toile cirée, bondé de documents, papiers, etc. Deux ou trois autres petits portefeuilles couverts de la même toile sont aussi suspendus à différents autres endroits de

l'auguste personne que nous présentons à nos lecteurs. Ce personnage intéressant ne se fait appeler que *Sa Majesté* ou *Sir*. Vous l'offenseriez si vous l'abordiez par un simple bonjour ou un simple monsieur.

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur,

Nous sommes des plus heureux d'annoncer à nos nombreuses pratiques et au public en général que notre département de vêtements confectionnés pour hommes a subi cette année de nouvelles améliorations qui le rendent supérieur à tout ce qu'il y a dans la Puissance.

Il arrive souvent qu'une personne a besoin, sous quelques minutes d'avis, d'un vêtement complet pour un voyage ou une circonstance imprévue. Messieurs, dans ces occasions, vous ne pourriez faire mieux que de venir directement à nos magasins et nous vous certifions que vous y trouverez des vêtements confectionnés d'une manière irréprochable. Malgré la longue expérience que nous avons dans ce département, nous avons jugé à propos de faire un voyage dans les grands centres américains, pour nous mettre au courant de toutes les meilleures améliorations et nous pouvons dire sans crainte, que nos vêtements confectionnés sont d'une perfection et d'une coupe plus élégante que la plupart des vêtements qui sont faits sur mesure.

Notre assortiment se compose de modes d'habits en drap noir, en serge française et anglaise, en tweeds de couleurs les plus variées.

Nous avons en un mot l'assortiment le plus complet d'habits, pantalons, vestes et pardessus qu'il y a dans Montréal et même dans la Puissance.

Malgré les dépenses que nous avons été obligé de faire pour rendre ce département unique en son genre, nous sommes heureux de dire que notre nouveau système nous permet de vendre nos marchandises encore à meilleur marché que par le passé.

Nous espérons que le public vaudra bien, comme les années précédentes, tenir compte des sacrifices que nous n'avons cessé et que nous ne cesserons de faire.

Comme nous le disions dans une correspondance précédente nous tenons plus que jamais à donner pleine et entière satisfaction à nos pratiques. Nous voulons avant tout, faire en sorte que la maison I. A. BEAUVAIS soit reconnue comme la maison par excellence, non pas seulement des Canadiens-français, mais de toutes nationalités.

Notre assortiment d'habillements d'enfants est immense. Nous vous en dirons un mot sur la prochaine.

I. A. BEAUVAIS,
186 et 188, Rue St-Joseph,
Montréal

PROVINCE DE QUÉBEC }
District de Montréal }
COUR de CIRCUIT.
No. 4750.

Le vingt-troisième jour de juillet mil-huit cent quatre-vingt-trois.

(DURANT LA VACANCE.)

Joseph-Moise Dufresne, des Cité et District de Montréal, et Jean-Baptiste Mongenais, de Rigaud, dit District, tous deux marchands-épiciers, faisant affaires comme tels en la dite Cité de Montréal, sous les nom et raison sociale de Dufresne & Mongenais,

Demandeurs

vs

J. Arthur Laurier, ci-devant commis des Cité et District de Montréal, maintenant absent de la Province de Québec,

Défendeur.

Il est ordonné, sur la motion des Demandeurs, par leurs Avocats, MM. Drouin, Drouin & Prieur, en autant qu'il appert par le rapport de E. H. Lalonde, un des Haissiers de la Cour

Supérieure du Bas-Canada exerçant dans le District de Montréal écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en la Cité de Montréal, qu'il est absent de la Province de Québec et ne peut être trouvé dans ce District de Montréal, que le dit Défendeur, par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles de cette Cité appelé "La Tribune" et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelles de cette Cité appelé "The Post" notifié de comparaître devant cette Cour, et là de répondre à la demande des dits Demandeurs sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaître et de répondre à telle demande dans le délai susdit ; il sera permis aux dits Demandeurs de procéder à la preuve et Jugement comme dans une cause par défaut.

HUBERT, HONEY & GENDRON,
G. C. C.

Montréal, 28 juillet 1883.—bi.

PROVINCE DE QUÉBEC, }
District de Montréal. }
COUR SUPÉRIEURE
No. 114.

DAME MEDORA ELEANOR MUSSEN de la Cité et du District de Montréal, épouse de William de Courcy Harnett du même lieu, Ecuyer, Avocat, dûment autorisée à ester en justice,

Demanderesse

vs

Le même WILLIAM de COURCY HARNETT,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause.
Montréal, 30 juin 1883.

T. & C. C. DE LORIMIER,
Avocats de la Demanderesse,
14 juillet 1883.—oi.

LONGPRE & DAVID
AVOCATS,

Coin des Rues Notre-Dame et Saint Vincent, Montréal.

A. B. LONGPRE. L. O. DAVID

DR A. A. FOUCHER

Chirurgien oculiste et auriste de l'Hôpital Notre-Dame, Montréal

BUREAU et RÉSIDENCE :
82, RUE ST-DENIS.

Consultation : De midi à trois heures.

Pagnuelo & St-Jean,

AVOCATS,

No. 34, RUE ST-JACQUES
Montréal.

SIMEON PAGNUELO, J. C. B.
E. N. ST-JEAN, B. B. C. J. L.

2 dec.—fm

Mercier, Beausoleil & Martineau,

Avocats,

No. 55, RUE ST-JACQUES
MONTREAL.

CLEOPHAS BEAUSOLEIL, PAUL G. MARTINEAU,
Auteurs Syndicats Officiels. B. C. L.

N. B.—M. Mercier donnera une attention spéciale aux affaires criminelles.
HON. HONORÉ MERCIER,
Ex-Solliciteur Général, Député de St-Hyacinthe.

L. PLAMONDON
AGENT

D'Immeubles et de Placements
No. 35, RUE SAINT-JACQUES
Montréal.

N. B.—Les personnes qui ont des propriétés à vendre, sont respectueusement priées de s'aboucher avec Mr L. Plamondon, On n'exige de frais de commission que dans le cas où la vente se fait.—16 dec.

(Suite de la première page.)

lesquels serpentent tant de clairs ruisseaux!

« Si la Cour retentit d'une douce musique qui ramène la joie dans le cœur attristé, nous avons l'écho du chant mélodieux des oiseaux! »

La jeune fille écoutait, la respiration suspendue, ce chant d'une si pénétrante douceur. Mais ce couplets que Guillaume avait chantés si souvent avec tant de chaleur et de vie, avait maintenant un indiscible accent de tristesse. On aurait dit que le jeune homme la suppliait, dans sa chanson, de préférer le village à la capitale, Hilgenoord à la Cour, et son attachement à lui à l'adoration des étrangers. Il lui semblait entendre l'ami de sa jeunesse la conjurant de ne pas l'oublier. Douce et touchante prière qui faisait battre d'émotion le cœur de la jeune fille. Après une pause, le vent lui apporta de nouveau ces couplets :

« Si les rois ont le front ceint d'un diadème étincelant, nous, bergers, nous portons aussi un couronne dans laquelle brillent de belles fleurs.

« N'est-il pas le plus heureux de tous, celui qui se contente de peu? Que peuvent toutes les jouissances du monde quand le cœur est agité? »

Le chant expira doucement, et, d'une voix étouffée par les larmes, Régine soupira « Guillaume! Guillaume! Ah! je vous ai compris. »

Et soudain un voile se déchira devant ses yeux, et elle lut dans le cœur du jeune homme. Elle devina ce qu'il n'avait point osé lui dire. Guillaume espérait donc être cet homme dont sa mère venait de lui parler: l'heureux fiancé, l'époux chéri. Mais, hélas! il n'était point de noble lignée, il n'avait ni la richesse ni la puissance que Begge exigeait de son gendre, il ne pouvait la suivre ni à la Cour ni dans le monde.

— Guillaume, murmurait-elle d'une voix brisée, cher Guillaume! il est trop tard, je disais vous quitter. J'ai promis à ma chère de vous oublier. Adieu, Guillaume, adieu, ne me reprochez point cet oubli.

Et la pauvre enfant lui envoyait des baisers qui se perdaient dans l'obscurité de la nuit.

Begge ne dormait pas plus que sa fille. Mille plans d'avenir venaient s'ajouter au premier. Plus d'une fois, en proie à une fiévreuse agitation, elle quitta sa couche pour se promener toute pensante dans sa chambre. Elle ne pouvait s'empêcher de penser à ce mendiant qui se faisait appeler Walter d'Hilgenoord, à ce téméraire Guillaume dont l'amour menaçait d'envahir le cœur de sa fille et de détruire tous ses plans. Elle tremblait devant le danger, tout en se félicitant de l'avoir momentanément conjuré.

Absorbée dans ses pensées, elle s'arrêta devant la fenêtre de sa chambre que les rayons de la lune éclairaient en plein. Soudain, sur le pont d'Hilgenoord, elle vit se dresser une ombre noire qui étendait vers le château un bras menaçant.

C'était une apparition fantastique, celle du pauvre joueur d'orgue.

Comment cet homme se trouvait-il là? Begge l'igno-rait. Aussi avait-elle à sa présence une crainte superstitieuse. Ce ne fut qu'après que l'ombre eût disparu que la comtesse respira librement.

Etendue sur sa couche, elle ne pouvait trouver le sommeil comme et réparateur. Chaque fois que, vaincu par la fatigue, elle s'assoupis-

sait, des cauchemars affreux la réveillaient en sursaut. Elle rêvait de cet homme, elle redoutait ses menaces; sa vie et celle de sa fille lui paraissaient en danger dans ce manoir solitaire.

Un moment même, elle crut voir Hilgenoord entouré d'un rideau de flammes, allumées par la main de Walter. Quand elle se réveilla en poussant un cri d'angoisse, il lui sembla que l'épouvantable réalité se dressait devant elle... C'était le soleil du matin qui illuminait le manoir de ses rayons de feu.

V

Nous nous trouvons devant la demeure de Guillaume par une des plus splendides journées de l'été.

Rafraichies par la bienfaisante rosée, les fleurs rouvraient avec amour leurs calices et répandaient leurs plus suaves parfums. Il semblait que jamais le grand noyer n'eût couvert la maison d'une ombre plus délicieuse. L'hirondelle gazouillait frétilleante sur le toit, les colombes roucoulaient tendrement, les canards barbotaient dans l'étang et se cachaient sous les larges plantes aquatiques qui s'épanouissaient sur ses rives. Ce paisible spectacle réjouissait à tel point Colombelle que la voix de l'enfant retentissait presque aussi fort que celle des canards.

Guillaume n'entendait rien, ne voyait rien de tout cela. Assis sous le noyer, il tenait ouvert sur ses genoux un grand registre à couverture de parchemin. Il avait bien les chiffres sous les yeux, mais son attention était ailleurs. Rien ne parvenait à l'intéresser, ni les gracieux ébats de Colombelle, ni la joyeuse bande des animaux domestiques auxquels elle donnait leur pâture quotidienne.

— Oncle Guillaume! oncle Guillaume! cria enfin l'enfant, voilà la cigogne blanche!

Le jeune homme regarda le ciel. L'oiseau planait majestueusement au-dessus de la maison de Guillaume, où, depuis des années, il avait trouvé son nid, nourri et soigné ses petits et qu'il quittait quand la grêle et la neige menaçaient la contrée.

Jamais la vue de l'oiseau n'avait frappé le chancre comme ce jour-là. La cigogne s'arrêta tristement sur le toit et regarda d'un œil mélancolique la place où avait été son nid l'année précédente, un furieux orage avait jeté par terre. Les petites cigognes avaient été tuées sur le coup. La mère semblait encore les pleurer et Colombelle, témoin de son attitude morne et affrissée, dit à son protecteur :

— Oncle Guillaume! on dirait que la cigogne pleure!

— Mais oui, Colombelle, elle pleure encore la perte de sa couvée, la mort de ses petits. Quand on porte le deuil d'une personne aimée, nos larmes coulent longtemps. Tu en feras un jour l'expérience, mon enfant, continua Guillaume avec un pénible soupir, pendant que sa main se jouait dans les boucles soyeuses de la petite fille.

L'œil du jeune homme était devenu humide; il songeait à la nuit précédente, à la chanson, à Régine.

— Mais tu pleures aussi, oncle Guillaume, reprit la douce et caressante petite fille. Aurais-tu perdu quelqu'un?

— Perdu! Guillaume fit un effort pour cacher le chagrin qui accablait son âme.

A continuer.

MARCHÉS DE MONTREAL.

Légumes.

Patates par poche.....	0.50 à 0.70
Carottes par minot.....	0.40 0.50
Betteraves ".....	0.40 0.70
Oignons par quart.....	3.00 0.00
Doux par douzaine.....	1.00 1.50
Concombres par doz.....	0.50 1.00
Tomates par boîte.....	4.50 0.00

Fruits.

Pommes par baril.....	3.50 à 5.00
Oranges.....	10.50 13.00
Citrons à la boîte.....	0.00 0.00
Poires.....	0.00 0.00
Melons à la pièce.....	0.00 0.00

Grains.

Blé par minot.....	1.65 à 1.80
Pois do.....	1.00 1.10
Orge do.....	0.00 0.00
Sarrasin par poche.....	1.20 1.30
Lin do.....	0.00 0.00
Mil do.....	2.50 2.85
Trèfle do.....	0.00 0.00
Blé d'inde do.....	1.10 1.10
Avoine en poche.....	0.95 1.05
Fèves par minot.....	1.75 1.90
Son par 10 livres.....	0.90 0.00
Moulée.....	1.60 1.75

Farines

Far. de blé, camp. p. 100 lbs.....	2.25 à 3.00
Far. d'avoine p 100 lbs.....	2.75 3.00
Far. de blé d'inde do.....	1.70 2.00
Far. de sarrasin.....	2.00 2.50

Viandes.

Bœuf par livre (steak)...	0.12 à 0.15
Mouton par livre.....	0.10 0.12
Veau par livre.....	0.00 0.60
Lard par livre.....	0.12 0.15
Jambon par livre.....	0.14 0.16
Saindoux par livre.....	0.14 0.16
Pores abattus p. 100 lbs.....	8.60 9.00
Bœuf au quartier.....	5.00 6.00
Mouton entier par lb....	0.09 0.10

Divers.

Sucre d'érable.....	0.10 à 0.12
Sirop au gallon.....	1.10 1.20
Miel à la livre.....	0.12 0.15
Œufs frais à la doz.....	0.17 0.20
Œufs à la caisse p. doz..	0.16 0.17
Haddock à la livre.....	0.05 0.06
Poisson frais.....	0.05 0.10
Beurre frais.....	0.20 0.30

Volailles.

Dindes à la livre.....	0.12 à 0.00
Dindes [viens] au couple	1.75 2.50
Dindes [jeunes] do.....	1.00 1.50
Oies au couple.....	1.50 1.80
Oies à la livre.....	0.09 0.11
anards à la livre.....	0.08 0.10
Poules au couple... ..	0.75 1.00
Poulets du printemps p. couple.....	0.50 0.75

Gibier.

Canards par livre.....	0.00 0.00
do noirs p. livre.....	0.00 0.00
Pleviers par doz.....	0.00 0.00
Bécasse au couple.....	0.00 0.00
Pigeons domestique au couple.....	0.30 0.35
Perdrix au couple... ..	0.45 0.60
Tourtes à la doz.....	0.00 0.00

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Bœuf, 1re qual, p. 100 lbs	5.50 à 5.75
Bœuf, 2me qualité.....	4.75 0.00
Vache à lait.....	25.00 40.00
Vaches extras.....	45.00 55.00
Veaux, 1re qualité.....	8.00 10.00
Veaux, 2me qualité.....	4.00 5.50
Veaux, 3me qualité.....	2.00 2.50
Moutons, 1re qualité... ..	5.50 8.00
Moutons, 2me qualité... ..	5.00 5.50
Agneaux, 1re qualité... ..	2.50 4.00
Agneaux, 2me qualité... ..	2.00 2.50
Porcs, 1re qualité.....	7.50 8.00
Porcs, 2me qualité.....	7.25 7.60

IMPRIMERIE

DE

W. F. DANIEL

Ayant un matériel d'imprimerie très-étendu, est en mesure d'entreprendre l'impression de toutes espèces d'ouvrages, dans les deux langues, tels que

Blancs de Notaires,

Blancs pour Avocats,

Blancs pour Greffiers, etc

En-tête de lettres,

En-tête de comptes,

Lettres funéraires,

Cartes d'affaires,

Cartes de visites,

Billets de concert

Circulaires,

Programmes,

Catalogues,

Factums,

Pamphlets

Affiches,

Chèques,

Etc., etc.

Le tout exécuté avec soin, élégance et promptitude.

On se charge également des ouvrages de luxe de tous genres, imprimés en Or, en Bronze, en Argent et divers autres couleurs.

A DES PRIX TRES-MODÉRÉS.

Une attention toute particulière sera donnée aux commandes de la campagne, et l'expédition se fera avec régularité.

S'adresser à l'imprimerie de

W. F. DANIEL,

25, RUE STE-THERESE,

(Coin de la Rue St-Gabriel)

MONTREAL.

CIE DE NAVIGATION

DE

LAPRAIRIE.

Le Vapeur LAPRAIRIE capt. Demers, partira aux heures suivantes autant que possible—Dimanches et fêtes exceptés.

De Laprairie :	De Montréal :
5.30 a.m.	6.30 a.m.
8.15 a.m.	12.00 a.m.
1.30 p.m.	4.00 p.m.
3.0 p.m.	6.15 p.m.

LES DIMANCHES ET FETES :

8 15 a.m.	2.00 p.m.
5.00 p.m.	6.00 p.m.

J. BROUSSEAU,

Directeur Secrétaire.

CHLORURE DE CHAUX.

Pour blanchir le linge et pour un désinfectant de première classe servez-vous du Chlorure de Chaux préparé par C. D. Morin et vous réussirez. Directions complètes sur chaque paquet. Si vous avez besoin de blanc de céruse achetez-le à la livre, il est moins cher que celui que vous achetez en paquet pour du Chlorure de Chaux. Un mot au sage est suffisant.

LESSI CONCENTRÉ.

Les personnes de la campagne ou autres qui ont besoin de Lessi concentré à la livre en recevant en envoyant cinq cents par livre et en indiquant la Station du chemin de fer ou du Bateau le plus près de chez eux. Directions complètes pour toute sorte de savon envoyées avec chaque paquet. C'est la chose la plus économique que vous puissiez vous procurer.

Adressez, C. D. MORIN, 616 Ste. Marie, Montréal.

SIROP DU PRINCE DE GALLES.

Le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood est recommandé par tous les bons médecins et par toutes les mères qui s'en sont servi. Il contient plus de propriétés guérissantes et fortifiantes qu'aucun autre sirop connu.

Les mères qui ne le connaissent pas sont priées d'en référer aux personnes qui ont donné les certificats suivants et qui pourraient être comptés par centaines de même force.

C. D. MORIN, PROPRIÉTAIRE, 616 rue Ste. Marie.

C. D. MORIN, Ecr.

MONSIEUR, Pour l'information des personnes qui sont dans mon cas et pour le bien public je désire beaucoup que le présent soit publié. Il y a bientôt trois ans, ayant des enfants malades j'essayai de deux ou trois sortes de sirops sans obtenir aucun soulagement. C'est alors qu'ayant entendu parler du Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood je m'en procurai, et depuis ce temps mes enfants sont bien et je crois réellement que si j'avais eu de ce sirop plus vite, plusieurs de mes enfants qui sont morts seraient aujourd'hui en aussi bonne santé que mes autres. En conséquence j'en vend beaucoup et il donne toujours entière satisfaction.

Avec reconnaissance,

DAME LUC TASSE,

Épouse de LUC TASSE, Ecr., Maître de Poste et Epicier Côte St. Michel, 28 Avril 1881.

Mr. C. D. MORIN,

MONSIEUR, Nous désirons vous remercier sincèrement pour le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood que vous nous avez vendu depuis quatre ans, après avoir essayé de plusieurs autres sirops sans pouvoir empêcher nos enfants de mourir (et nous en avons dix de morts) ayant entendu parler du sirop du Prince de Galles nous nous en sommes procurés, et ce n'est que depuis ce temps que nous avons pu élever nos enfants qui étaient toujours très malades. Il nous est tout-à-fait indispensable et c'est la seule chose qui nous ait réussis.

Nous le recommandons de tout cœur à tout nos amis et nous le considérons comme un véritable trésor et un bienfait pour tous ceux qui ont des enfants malades.

MICHEL CHARBONNEAU,

forgeron,

ET SON ÉPOUSE,

4 Rue Perthuis

Montréal, 9 avril 1881.